



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MARNE

**Direction départementale
des territoires**
Service Environnement, Eau,
Préservation des Ressources
Cellule procédures
environnementales

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE
sur les demandes d'autorisation unique d'exploiter les parcs éoliens de :

1 POCANCY (9 éoliennes et 3 postes de livraison)
sur le territoire de la commune de POCANCY,
présentée par la SARL CE Les Vents de Bicart
Chemin de Maussac – domaine du Patau 34420 Villeneuve lès-Beziers

2 CHAMPIGNEUL-POCANCY (4 éoliennes et 1 poste de livraison)
sur le territoire de la commune de Champigneul Champagne,
présentée par la SAS Parc éolien de Champigneul-Pocancy
15 rue de Bruxelles 75009 PARIS

En application des dispositions du code de l'environnement, une enquête publique commune est ouverte du 30 novembre au 5 janvier 2016 inclus par arrêté préfectoral n° 2015-EP-78-IC sur les demandes d'autorisation unique présentées par :

1 – la SARL CE Les Vents de Bicart Chemin de Maussac – domaine du Patau 34420 Villeneuve lès-Beziers en vue d'obtenir l'autorisation unique d'exploiter le parc éolien de Pocancy (9 éoliennes et 3 postes de livraison) sur le territoire de la commune de Pocancy (51130).

2 – la SAS Parc éolien de Champigneul-Pocancy 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS en vue d'obtenir l'autorisation unique d'exploiter le parc éolien de Champigneul-Pocancy (4 éoliennes et 1 poste de livraison) sur le territoire de la commune de Champigneul-Champagne (51150).

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra consulter les dossiers (comprenant notamment : un avis de l'autorité environnementale et une étude d'impact communs aux deux projets), relatifs à ces requêtes et consigner ses observations sur les registres déposés dans les mairies de Champigneul-Champagne et Pocancy, aux heures habituelles d'ouverture au public ou par voie électronique : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr.

Monsieur Michel CHOISY, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État retraité, désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire, siégera afin de recueillir les éventuelles déclarations des intéressés :

- **lundi 30 novembre 2015 en mairie de Pocancy, de 15 H à 18 H ;**
- **mardi 8 décembre 2015 en mairie de Champigneul-Champagne, de 15 H à 18 H ;**
- **jeudi 17 décembre 2015 en mairie de Pocancy, de 9 H à 12 H ;**
- **vendredi 18 décembre 2015 en mairie de Champigneul-Champagne, de 9 H à 12 H ;**
- **mardi 5 janvier 2016 en mairie de Pocancy, de 15 H à 18 H.**

Monsieur Alain JACQUINET, Ingénieur en chef de la fonction publique territoriale en retraite désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, remplacera le commissaire-enquêteur en cas d'empêchement de ce dernier.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la direction départementale des territoires de la Marne/service environnement ou en mairies des communes de Champigneul-Champagne (51150) et Pocancy (51130), et consultables sur le site internet « les services de l'État dans la Marne » : <http://www.marne.gouv.fr>, pendant un an.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à ces deux demandes.

Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont des autorisations uniques assorties du respect de prescriptions ou des refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de :

– M. Sylvain MAES, personne responsable du projet de la SARL CE Les Vents de Bilcart Chemin de Maussac – domaine du Patau 34420 Villeneuve-lès-Beziers (tél 07 77 26 26 23 – courriel : s.maes@quadran.fr) pour le parc éolien de Pocancy ;

– M. Nicolas BLAIS, personne responsable du projet de la SAS Parc éolien des Champigneul-Pocancy 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS (tél. : 07 62 33 27 27 courriel : nicolas.blais@webenergieduvent.fr), pour le parc éolien de Champigneul-Pocancy ;

ou à la Direction départementale des territoires – Service eau, environnement et préservation des ressources – Cellule procédures environnementales – 40 boulevard Anatole France – BP 60554 – 51022 CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex.

Châlons en Champagne, le 3 NOV. 2013

Pour le Préfet et par délégation
La chef de la cellule Procédures environnementales



Bernadette FABRY